



Les Randonneurs de La Cha
93, place de l'Eglise
74230 DINGY-ST-CLAIR
Site Web:
<http://randonneursdelacha.com>

Assurance R.C.P

WTW France - Département Sport et évènement –
52 avenue du Général de Gaulle – CS 10427
Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com
Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)969322336 - Contrat n° : 4000716162 /1



Séjour en coorganisation avec
Le CDRP 74 : ESO16642

Niveau des randonnées

effort	tech	risque
<u>3</u>	<u>3</u>	<u>3</u>

Randonnée sur la sierra tramontane Île de Majorque (Baléares)

Séjour en hôtels et Randonnée en étape

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurance. Ouverture possible à un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour, en fonction des places disponibles.

Date et durée : du 3 au 10 Octobre 2025, 8 jours et 7 nuits

Séjour : 5 jours de randonnées et 3 jours libres

Nombre de participants : maximum 16 - minimum 8

Animateur responsable du séjour : Catherine DUONG Tel : 06 68 34 06 50 catherineduong74@gmail.com

Organisation/gestion :

- groupe constitué par et pour les RANDONNEURS de La Cha .
- Séjour de randonnée organisé par **Françoise DANJOU**, accompagnatrice montagne diplômée.
Tel : 06 83 30 19 25
- Transfert A/R Digny /aéroport de Genève et Transport Aérien Genève / Palma de Majorque organisé par les Randonneurs de La Cha.

Clôture des inscriptions : 11 janvier 2025

Logements :

- Hôtels base chambre double (hotel** ou *** norme locale) ou triple si besoin
- Monastère à Lluc, base chambre partagée

Pension complète en chambres doubles, draps et serviettes de toilette fournis.

Transport des bagages : Chaque participant se déplace à pied avec un sac à dos léger, portant seulement les affaires nécessaires à la journée (gourde, appareil photo, pique-nique, veste de pluie, polaire, maillot de bain, lunettes etc.). Le reste de l'équipement est transporté par véhicule et reste à l'hébergement durant les randonnées.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Équipement de randonnée montagne : chaussures de marche, bâtons de randonnée.

Formalités : - **carte d'identité ou passeport** en cours de validité au jour du retour
Merci d'ajouter, sur votre bordereau d'inscription, l'identité exacte figurant sur le document d'identité que vous utiliserez, pour passer la douane à l'aéroport, au départ et au retour (pour achat des billets d'avion !).

- **carte européenne d'assurance maladie** fortement recommandée
- **Licence FFRandonnée valide** : licence obligatoire, minimum IRA

PROGRAMME (établi par Françoise Danjou)

➤ Jour 1 : France - Majorque

Arrivée sur Palma de Majorque. RDV à notre hôtel (à définir quand vous aurez vos horaires d'avion). Repas du soir libre

➤ Jour 2 : Valldemossa - Chemin de l'archiduc - Puerto Soller

Transfert jusqu'au charmant petit village de Valldemossa dans la Serra de Tramuntana, bien connu de George Sand et Frédéric Chopin qui y séjournèrent durant l'hiver 1838-1839.

Départ pour la première randonnée sur la route de la pierre sèche, le GR 221 qui traverse Majorque de part en part à travers la Serra de Tramuntana. Vues imprenables et inoubliables sur la baie de Palma. En fin de randonnée visite du village de Valldemossa. Transfert sur Palma ou Soller. Nuit en hôtel à Soller.

Temps de marche: 5h30 **Dénivelés : + et - 500m**

➤ Jour 3 : Soller - Lluc Alcari - Deia

Départ de notre hôtel en direction de Deia. Après 2 heures de marche, arrivée au petit hameau idyllique de Lluc Alcari et traversée d'une forêt de chênes verts pour rejoindre le bord de mer. Arrivée à Cala Deia et remontée sur le village de Deia. Transfert en bus sur puerto soller. Nuit en hôtel à puerto soller.

Temps de marche : 5h30 **Dénivelés : + et - 400m**

➤ Jour 4 : Chemin ancestral de Balitx à Cala Tuent

Cette randonnée permet de découvrir de vieilles voies de communications qui vont de Soller et montent à travers des Oliveraies centenaires en passant par des mas isolés pour nous conduire en bord de mer. L'arrivée à Cala Tuent, lieu paradisiaque, appelle à une baignade bien méritée en attendant l'arrivée de notre bateau* qui nous transfère à puerto Soller.

*selon conditions météorologiques

Temps de marche : 5h **Dénivelés : + et - 500m**

➤ Jour 5 : les Gorges de Binaraiix au lac de Cuber

Le Barranc de Binaraiix est l'une des randonnées des plus emblématiques de Majorque. La randonnée débute au village de Soller. Nous remontons cette impressionnante gorge avec ses kilomètres de chemins empierrés, bordées de terrasses plantées d'olivier. Arrivée au lac de Cuber. Transfert et nuit au monastère de Lluc.

Temps de marche : 5/6h **Dénivelés : - 400 m +700m.**

➤ Jour 6 : Pic Galileu

Départ du monastère pour un petit sommet. Sa position et son isolement font de lui un belvédère sur Mallorca.

Nuit au monastère (Lluc).

Temps de marche : 5h **Dénivelés : + et - 500m**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

➤ Jour 7 : Libre à Palma

Matin transfert sur Palma .Après avoir déposé nos bagages à l'hôtel nous partons pour une visite libre du centre de Palma (cathédrale, palais ...). Nuit en hôtel sur Palma.

➤ Jour 8 : Libre

Vol Palma /France Temps libre en fonction des heures de départ. Les repas de ce dernier jour sont libres

NB : Les temps de marche sont donnés à titre indicatif.

Ce programme n'est pas figé : marcher avec un accompagnateur est aussi avoir la liberté de choisir son programme, d'apporter des modifications selon vos envies, la météo et le niveau des participants. Il y a des échappatoires pour des personnes désirant se poser une journée : possibilité de nous retrouver à l'étape suivante par train ou taxi transportant nos bagages. Les lieux d'hébergements et la chronologie du programme peuvent être modifiés en fonction des Disponibilités hôtelières et de la météo.

Prix global : 1 380 €. Il comprend :

- Le séjour de randonnée : 1000 € si 8 à 11 personnes, 980 € si 12 à 14 personnes, 950 € si 15 à 16 personnes
- Le transport aérien au départ de Genève (estimation 300€ comprenant un bagage 23kg en soute et un bagage cabine)
- L'acheminement A/R - Dingy/ aéroport de Genève (prix en fonction du nombre de participants)
- Les transferts terrestres nécessaires au déroulement normal de la randonnée
- L'hébergement
- La pension complète (pique-nique le midi) pendant le voyage (incluse du J2 au J6)
- Les transferts de bagages
- L'accompagnement par un guide-accompagnateur
- Une trousse à pharmacie.
- Les transferts arrivée et départ aéroport /Palma et départ Palma /aéroport

Reste à votre charge :

- Les repas midi et soir du J1, J7 et J8 (jour du départ)
- Visites optionnelles : déplacement bateau** (environ 25€/P), visites de sites (cathédrale, la chartreuse où vécut Chopin et G.Sand ...)
- Les boissons aux repas et hors repas
- La taxe de séjour
- Tout ce qui n'est pas indiqué sous la rubrique "Le prix comprend".
- L'assurance « annulation et interruption de séjour » facultative

Ce prix est susceptible de modification, à la hausse ou à la baisse, en fonction d'éléments qui pourraient évoluer d'ici notre départ ou qui ne sont pas encore définitifs (évolution du prix de transport aérien, des horaires ...).

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Nous achèterons les vols le plus tôt possible, dès que nous aurons 8 inscriptions à ce voyage, puis « au fil de l'eau » pour les suivants. Vous serez consultés pour confirmation avant de procéder à la transaction, car, après achat du billet d'avion, l'inscription sera définitive. Le prix définitif du vol, par personne, sera « moyenné », selon la pratique habituelle.

Païement en 2 ou 3 chèques à l'ordre « Les Randonneurs de la Cha » remis à l'inscription :

- **1^{er} acompte** : **600 € débité le 13/01/2025** (Billet d'avion + 30% du séjour)
- **en option fortement conseillée**, assurance annulation et interruption de séjour: **47€** débités à l'inscription. Cette assurance ne peut être souscrite postérieurement à la prise en compte de l'inscription (notice consultable sur le site <http://randonneursdelacha.com/> rubrique séjours/voyages)
- **Le solde** : **780 € débité le 1/09/2025**. Nota : le prix sera réajusté en fonction des conditions de la Cie aérienne au moment de l'achat, avec le règlement du solde et après intégration des dépenses qui peuvent l'être (transfert, divers, etc...). Toutes les explications vous seront communiquées dès finalisation du prix. Le trop-perçu vous sera remboursé au retour du séjour.

Note : la contribution IT de **7 €** par personne est prise en charge par le club.

Renseignements : Catherine DUONG - Tel :06 68 34 06 50 - catherineduong74@gmail.com

Conditions d'annulation: en cas d'annulation de votre part, le Club vous retiendra les frais engagés quel que soit le motif de l'annulation. Si vous avez souscrit l'assurance annulation, c'est elle qui vous remboursera éventuellement si vous répondez aux conditions. Lisez bien la notice.

Frais de résolution ou d'annulation de l'inscription:

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes

- Annulation faite avant le **13/01/2025** : restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le **13/01/2025** et le **01/09/2025** : retenue du montant du billet d'avion (non remboursable) si le billet a été réservé et **50€** de frais de dossier, des contributions UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites. Restitution de la différence en fonction des frais engagés
- Annulation postérieure au **01/09/2025** : mêmes retenues que précédemment. Restitution de la différence en fonction des frais engagés.

Cession du séjour:

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site des randonneurs de la Cha : <http://randonneursdelacha.com/> rubrique séjours/voyages.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Modalités d'inscription : complétez en précisant bien le **No de choix** si vous postulez pour plusieurs voyages, datez et signez le bulletin d'inscription (à télécharger à partir du site de l'association : <http://randonneursdelacha.com/> rubrique séjours/voyages), et l'envoyer ou le déposer, avec :

- vos 2 ou 3 chèques de règlement à l'ordre des « Randonneurs de la Cha »,
- éventuellement, le bulletin de souscription à l'assurance annulation complété, daté, signé dans la boîte aux lettres du Club :

Les Randonneurs de La Cha
à l'attention de Bruno PUECH
93 Place de l'Eglise
74230 DINGY SAINT CLAIR

Votre inscription sera prise en compte en fonction de l'ordre d'arrivée dans la boîte aux lettres.

**VOTRE INSCRIPTION DEVIENDRA DEFINITIVE APRES LA DATE DE CLOTURE
DU 11 JANVIER 2025, ET APRES CONFIRMATION DU CLUB**

Après la date de clôture des inscriptions, ou dès que le nombre maximum de participants sera atteint, vous serez sur liste d'attente et notifiés.